

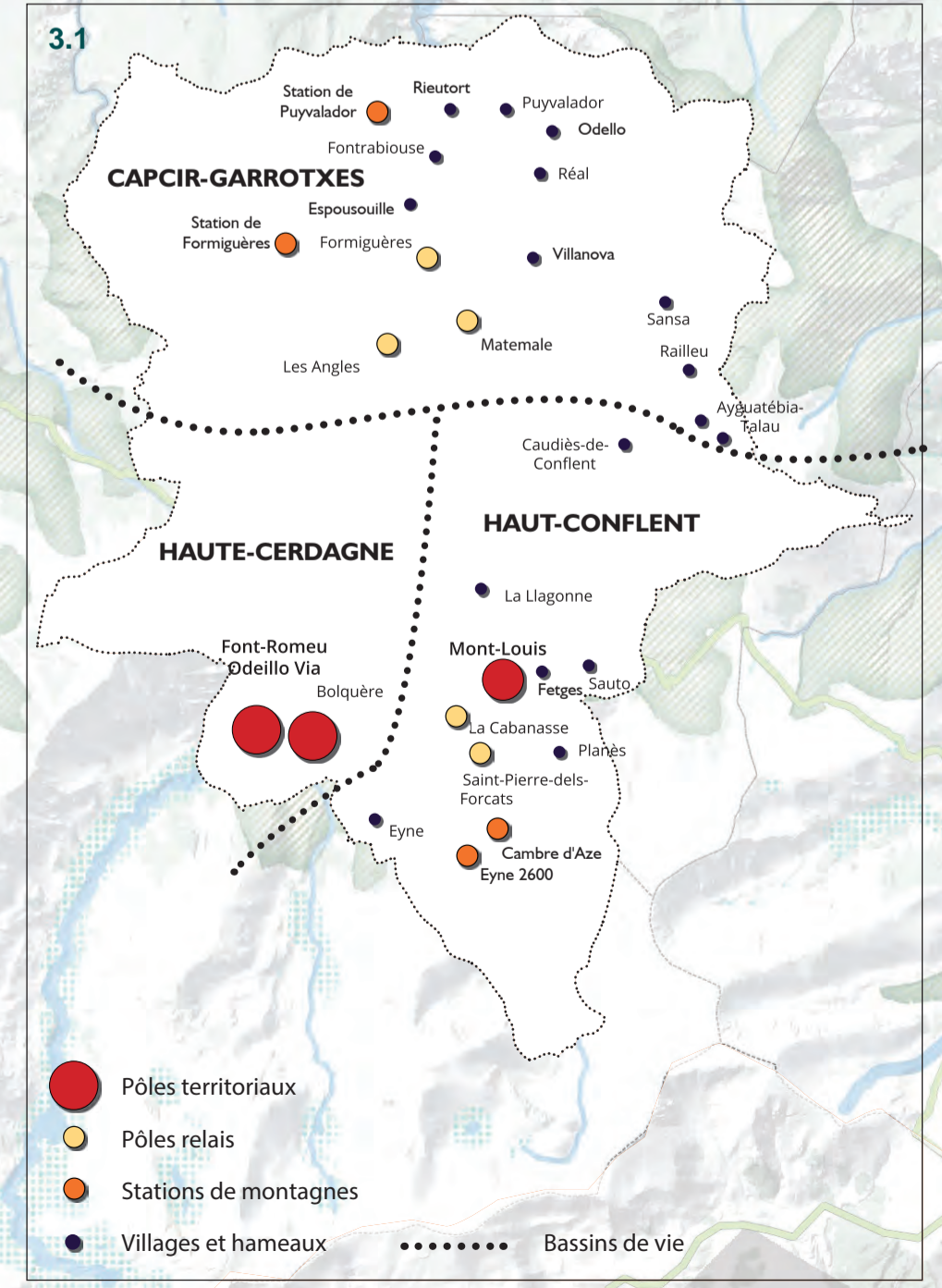
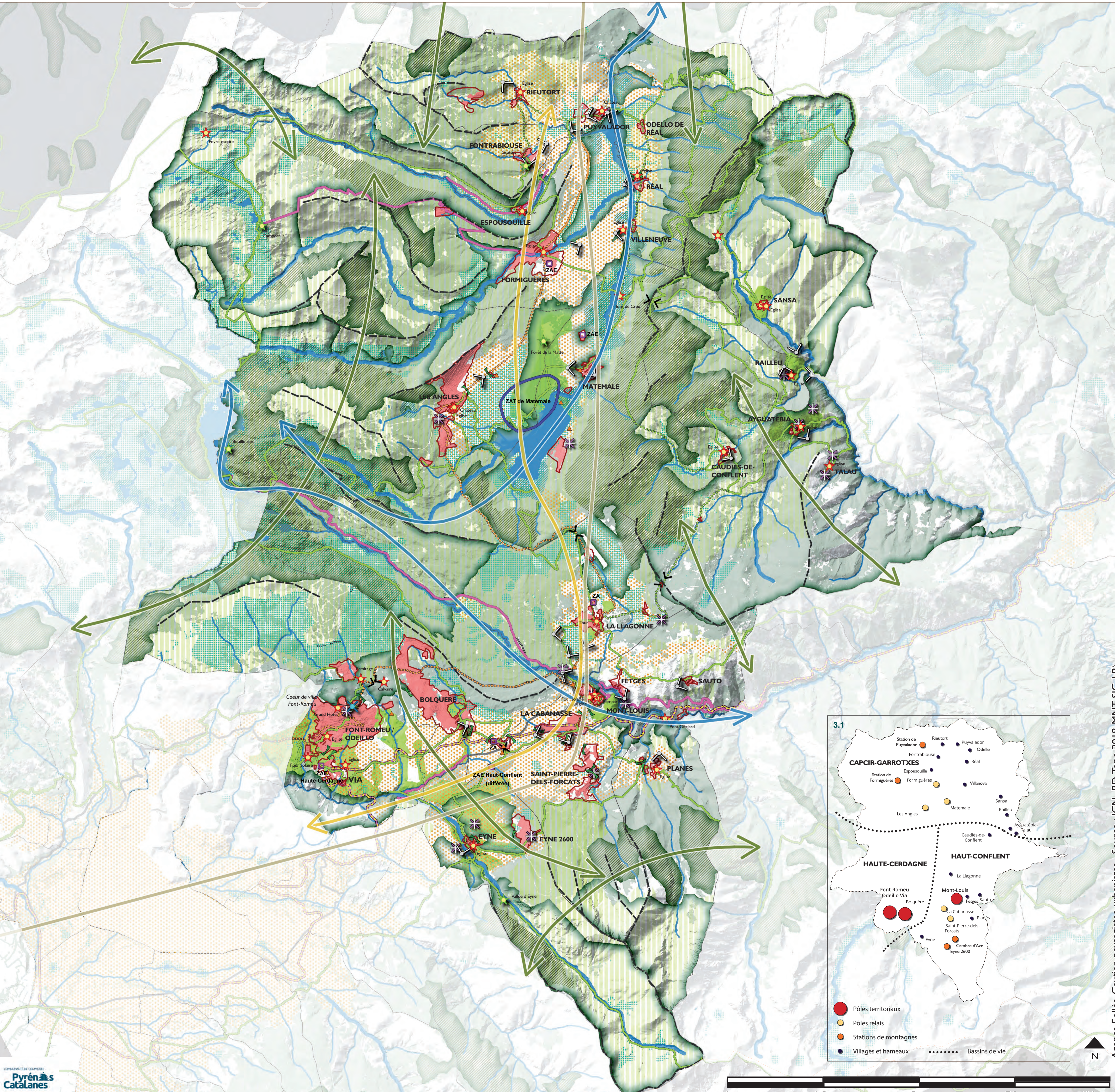
Arrêté le :	17.06.2019
Approuvé le :	09.03.2020

SCOT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES CATALANES

Cartographie du Document d'Orientation et d'Objectifs

Février 2026

Agence Folléa-Gautier // Jean Mariou // Trans-Faire // Nicolas Mugnier // LMArchitecture
Place Reflex // Endless// Xavier Boissy



1.1 Révéler la montagne avant tout comme un espace de nature et de ressources

- Préserver les sites naturels remarquables
 - » Les réservoirs de biodiversité à protéger
 - » dont les réservoirs forestiers remarquables
 - » Les secteurs à enjeux (maintien des continuités avec les réservoirs, préservation des milieux)
- Protéger la Trame Bleue et préserver les zones humides
 - » Les plans d'eau et lacs de montagne
 - » Les zones humides
 - » dont les zones humides prioritaires
 - » Les cours d'eau primaires
 - » Les cours d'eau secondaires
- Préciser et spatialiser les corridors écologiques de la Trame Verte et Bleue
 - » Les continuités écologiques liées aux milieux aquatiques et humides
 - » Les couloirs de migration pour l'avifaune
 - » Les continuités écologiques liées aux espaces ouverts
 - » Les continuités écologiques liées aux espaces forestiers
- Mettre en scène les vues sur les grands paysages
 - » Les lignes de crêtes
 - » Les itinéraires de vue panoramiques
 - » Les ensembles paysagers remarquables
 - » Les cols
 - » Les points de dégradation paysagers
 - » Les axes de découverte
 - » dont le Train Jaune et ses gares

1.2 Soutenir l'agriculture et la sylviculture de montagne, garantes des grands équilibres naturels

- Pérenniser l'activité agricole et permettre le développement d'un projet agricole circulaire
 - » Les espaces agricoles stratégiques
 - » Les estives et parcours pastoraux
- Dynamiser la filière bois et ses débouchés
 - » Les espaces forestiers productifs

1.3 Reconnaître le patrimoine bâti comme bien commun et faire de Mont-Louis (UNESCO) le centre culturel névralgique du territoire

- Préserver l'identité des centres de villages anciens du territoire
 - » Les vues sur les silhouettes villageoises
 - » Les coupures d'urbanisation
 - » Les tissus anciens bâtis
- Protéger et valoriser les éléments de patrimoine dans leur diversité
 - » Les éléments de patrimoine majeur et leurs abords
 - » dont les gares du Train Jaune
 - » Les éléments de patrimoine naturel
 - » Les itinéraires autour du patrimoine des villages existants et à créer

2.1 Soutenir la place du tourisme hivernal comme locomotive du territoire et diversifier l'offre touristique globale

- Poursuivre la diversification des activités hors ski alpin et des activités à l'année
 - » Zone d'Activité Touristique de Matemale
 - » Les itinéraires de randonnées existants
 - » Les itinéraires cyclables existants
 - » Les itinéraires cyclables en projet
 - » Les plans d'eau et lacs de montagne

2.4 Les UTN structurantes

- Localisation des UTN structurantes

3.1 Organiser les besoins en logement selon les trois bassins de vie de l'armature territoriale

- Limiter la consommation d'espaces par l'urbanisation pour le logement
 - » Les enveloppes urbaines
 - » Les secteurs maximum de potentiel urbanisable
 - » Les pôles territoriaux : 29 lgts/ha
 - » Les pôles relais : 20 lgts / ha
 - » Les villages et hameaux : 15 lgts / ha
 - » Les stations de montagnes : 20 lgts / ha

3.4 Renforcer l'attractivité économique du territoire

- Faciliter l'implantation de nouvelles entreprises
 - » Localisation des zones d'activités économiques (ZAE) et zones artisanales (ZA) existantes

Nota Bene : se référer au Document d'Orientation et d'Objectifs pour le détail des prescriptions associées aux éléments cartographiés.

Agence Folléa-Gautier, paysagistes-urbanistes - Source : IGN- BD-Topo 2018-MNT SIG-LR